



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de la VILLE
de GAILLAC (Tarn)**

Mercredi 18 Juin 2025

Date de la convocation
12 Juin 2025

Nombre de conseillers

En exercice	17
Présents	9
Procurations	0
Votants	9

Présents : BAAZIZ Lahcène, BEAUVAIS Isabelle, BONNEMAIN Jean-Michel, BOTT Michaële, LESOURD Michelle, MOSTARDI Martine, PARISOT Marie-Beatrix, PERO Christian, PICON Pierre

Excusés : SOUQUET Martine, DOAT Bernard, GILLET Elisa, VILLENEUVE Claire, VIOLETTE Martine

Absents : LAFON Delphine, MONTELS Marie,

N° 025 / 0013

OBJET DE DELIBERATION : Création d'emplois permanents

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L 313-1 et L332-8
Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de maintenir le bon fonctionnement de l'ensemble des services municipaux,
Considérant qu'il convient d'assurer le déroulement de carrière des agents municipaux en application des règles statutaires en vigueur,
Considérant qu'il convient d'ajuster les grades statutaires eux emplois pourvus,

La Présidente informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que les besoins de service nécessitent la création des emplois permanents définis dans le tableau ci-après.

La Présidente propose à l'assemblée :

**Tableau récapitulatif des modifications d'emplois permanents
suite aux avancements de grade au 1^{er} juillet 2025**

nb	Service	Libellé de l'emploi	Grade d'origine (fermeture de poste)	Grade d'avancement (ouverture de poste)	Temps de travail
1	SAAD	Aide à domicile	Agent social principal 2 ^{ème} classe	Agent social principal 1 ^{ère} classe	24/35 ^{ème}
1	SAAD	Aide à domicile	Agent social principal 2 ^{ème} classe	Agent social principal 1 ^{ère} classe	30/35 ^{ème}
1	SAAD	Aide à domicile	Agent social principal 2 ^{ème} classe	Agent social principal 1 ^{ère} classe	TC

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré décide :

- d'adopter la proposition de Madame La Présidente
- de modifier comme défini précédemment le tableau des emplois
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

- Madame la Présidente est chargée de recruter les agents affectés à ces postes.

Vote à UNANIMITE des membres présents

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
ET EXECUTOIRE.**

**La Présidente du CCAS,
Martine SOUQUET**

**Transmis en Préfecture
Le 08/07/2025**